



**CONSEIL MUNICIPAL  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 21 septembre 2023 (18h30)  
SALLE MONTGOLFIER-Hotel de Ville**

**Direction Générale Adjointe  
Ressources  
Service des Affaires Juridiques,  
Administratives et Foncières**

Nombre de membres : 33  
Présents : 23  
Votants : 31  
Convocation et affichage : 15/09/2023  
Président de séance : Monsieur Simon PLENET  
Secrétaire de séance : Madame Antoinette SCHERER

Etaient présents : Edith MANTELIN, Patrick SAIGNE, Bernard CHAMPANHET, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Juanita GARDIER, Gracinda HERNANDEZ, Michel SEVENIER, Claudie COSTE, Catherine MICHALON, Nathalie LUTZ, Maryanne BOURDIN, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Lokman ÜNLÜ, Stéphanie BARBATO-BARBE, Clément CHAPEL, Antoinette SCHERER, Jérémy FRAYSSE, Catherine MOINE, Simon PLENET, Laura MARTINS PEIXOTO, Michel HENRY-BLANC.

Pouvoirs : Jérôme DOZANCE (pouvoir à Gracinda HERNANDEZ), Louisa GRENOT (pouvoir à Bernard CHAMPANHET), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Juanita GARDIER), Romain EVRARD (pouvoir à Patrick SAIGNE), Antoine MARTINEZ (pouvoir à Assia BAIBEN-MEZGUELDI), Danielle MAGAND (pouvoir à Catherine MOINE), François CHAUVIN (pouvoir à Simon PLENET), Eric PLAGNAT (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE).

Etaient absents et excusés : Jamal NAJI, Vincent DUGUA.

**CM-2023-192 - POLITIQUE DE LA VILLE - POLITIQUE DE LA VILLE -  
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION "COLLECTIF 31" -  
ACCOMPAGNEMENT ACTION SUR LA SANTE MENTALE**

***Rapporteur : Madame Maryanne BOURDIN***

Le réseau santé précarité d'Annonay est un réseau qui regroupe des structures sociales, des structures médicales, la CPAM, l'IREPS, des infirmières scolaires,... Il compte près de 40 membres.

Il est co-animé par les associations Etape Collectif 31, Addictions France, le Centre Médico-Psychologique (CMPP) d'Annonay et Annonay Rhône Agglo.

Voici ses principaux objectifs :

- Rendre l'articulation santé/social plus efficiente sur le territoire afin d'améliorer les parcours des personnes en situation de précarité,
- Encourager le partenariat par l'échange d'informations et de pratiques,
- Développer l'observance des fonctionnements et dysfonctionnements en matière d'accès aux soins et d'interpellation des institutions et/ou associations pouvant améliorer la situation,
- Sensibiliser et former les professionnels et futurs professionnels des champs du social et de la santé qui accompagnent notamment des personnes en situation de précarité,
- Avoir un rôle de veille sanitaire et sociale en matière d'accès aux droits et aux soins.

Chaque année, le réseau organise des temps forts grâce au soutien des crédits prévus dans le cadre de la politique de la ville.

En 2023, il a choisi de mettre en avant la thématique du logement et de la santé mentale.

Ce projet prévoit la projection d'un documentaire « Habités » réalisé par Séverine Mathieu en 2022, suivi d'un temps de débat avec des intervenants professionnels.

La mise en œuvre de ce projet est entièrement prise en charge par l'association Collectif 31.

Une subvention de 600 euros est ainsi sollicitée par l'association Collectif 31 auprès de la ville d'Annonay, pour le financement de la prestation.

VU l'avis favorable de la commission générale du 14 septembre 2023

## **DÉLIBÉRÉ**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**APPROUVE** l'attribution d'une subvention à titre exceptionnel d'un montant de 600€ à l'association Collectif 31.

**DÉCIDE** le versement, en une fois, après validation de la délibération, de ladite subvention exceptionnelle à l'association Collectif 31.

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 25/09/23  
Publié le : 28/09/23  
Transmis en sous-préfecture le : 25/09/23  
Identifiant télétransmission : 007-210700100-20230921-44210-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL MUNICIPAL  
Le Maire

Simon PLENET